



## MAINTENANCE VERIFICATION des installations et matériel de sécurité incendie

### DETECTION D'INCENDIE

#### L'utilité d'un Système de Sécurité Incendie

La mise en place d'un système de sécurité incendie (SSI), permet de prévenir de manière précoce un incendie, tout en permettant d'assurer :

- La mise en sécurité des personnes,
- La préservation de l'environnement,
- La conservation de l'activité professionnelle et des biens

#### Définition d'un Système de Sécurité Incendie

Un système de détection automatique d'incendie a pour objectif de déceler et de signaler le plus tôt possible la naissance d'un incendie afin de réduire le délai de mise en œuvre de mesures adéquates de lutte contre cet incendie, tout en évitant au maximum de délivrer des alarmes non justifiées.

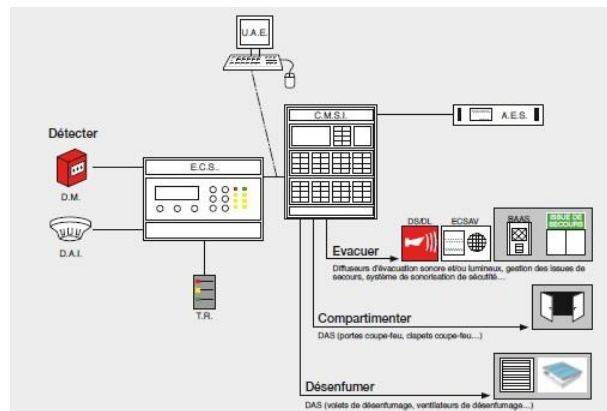
Le système de détection automatique d'incendie comprend au minimum les détecteurs automatiques d'incendie et l'équipement de contrôle et de signalisation (ECS).

Le système de détection incendie (SDI) et, si elle existe, son unité d'aide à l'exploitation (UAE), doivent être indépendants de tout autre système.

Pour la réalisation de l'installation, des exigences « système » doivent être respectées. Il s'agit de limites fixées :

- à la capacité d'un équipement de contrôle et de signalisation (limitée à 1 024 points par unité de traitement) ;
- aux défauts survenant sur les câbles ou les raccordements (par exemple, un circuit de détection ne doit pas comporter plus de 128 points et couvrir plus de 6 000 m<sup>2</sup>) ;
- aux liaisons hertziennes (une défaillance ne doit pas, par exemple, engendrer la perte de plus de 32 points de détection).

## 1. MAINTENANCE



Système de détection incendie

## 1. Vérifications périodiques

### 1.1. Inspection visuelle de l'installation

- Etat des détecteurs, du câblage, de l'ECS
- Etat de la batterie
- Positionnement et identification des détecteurs et des différents organes par rapport aux modifications du risque survenues depuis les précédentes inspections ;

### 1.2. Vérification fonctionnelle de l'installation

La vérification fonctionnelle comprend les opérations minimales successives suivantes :

- Le contrôle des sources d'alimentation ;
- Rétablissement de la source principale ;
- Coupure de la source secondaire ;
- Rétablissement de la source secondaire.

Ces opérations ne doivent occasionner aucun déclenchement de l'alarme incendie, aucune apparition des signaux de commande des organes externes ni perte d'information.

- Le contrôle du signal de dérangement.
- Essai de fonctionnement de détecteurs

### 1.3. Examen des documents d'exploitation

- Livret des consignes et procédure ;
- Carnet de suivi
- Plans d'installation

## 2. Maintenance préventive : Opérations d'entretien

- Le contrôle des mises à la terre et des protections vis-à-vis du réseau de distribution électrique public
- L'inspection de l'état des circuits de détection et la vérification des isolements ;
- Le nettoyage des détecteurs ;
- La vérification de l'action des déclencheurs manuels ;
- La vérification des sources d'alimentation ;
- La vérification de bon fonctionnement de tous les organes reliés à l'ECS (tableau de report, indicateur d'action des détecteurs, diffuseurs sonores) ;

### 3. Durée de validité d'une installation

Dans tous les cas, une installation de détection doit faire l'objet, 10 ans après sa mise en service, d'une proposition de remise en conformité complète avec la Règle APSAD R7 en vigueur la date correspondante. Après chaque mise en conformité, l'installation doit faire l'objet d'une nouvelle visite de vérification de conformité.

### 4. Maintenance corrective non-élémentaire

Intervention dans un délai maximal compatible avec la nature de l'exploitation.

#### Batteries d'accumulateurs

Tous les quatre ans, il est indispensable :

- soit de procéder à leur remplacement par un matériel neuf ;
- soit de mesurer chaque année leur autonomie par un essai de décharge dans les conditions de service spécifiées par la norme visant l'équipement auquel elle appartient. Si l'autonomie ainsi mesurée est inférieure à l'autonomie assignée, il y a lieu de remplacer la batterie d'accumulateur par un matériel neuf.

### 5. OPERATIONS SEMESTRIELLES

#### Totalité de l'installation

- Vérification fonctionnelle
- Vérification que l'installation n- a pas subi de modification

#### Source d'alimentation

##### *Alimentation auxiliaire :*

- Contrôle de la source (par bouton d'essai)
- Remplacement de la pile

##### *Alimentation principale :*

##### **Vérification :**

- Des connexions au réseau
- Des mises à la terre et protections vis-à-vis du réseau
- De la tension secteur
- Des tensions d'utilisation (interne au tableau)

##### *Alimentation secondaire :*

- Vérification de la batterie d'accumulateurs

- Nettoyage des bornes
- Vérification du niveau s'il y a lieu
- Serrage des connexions

#### **Mesure de la tension de la batterie :**

- Vérification de la tension et du courant en positions charge et décharge
- Vérification de la protection de la source secondaire
- Vérification fonctionnelle, en coupant l'alimentation principale
- test de l'autonomie de la batterie par essai de décharge et remplacement par du matériel neuf si nécessaire

#### **Organe intermédiaire :**

- Vérification de l'aspect, contrôle par sondage (10 %) de l'alimentation et des raccordements

#### **Tableau de signalisation :**

- Essai des signaux sonores et lumineux correspondant aux états :
- Dérangement pour chaque zone ou ligne
- Alarme feu
- Mise hors service
- Essai (s'il existe)
- Défaut d'alimentation
- Transmission (s'il existe)
- Sauvegarde (s'il existe)

#### **Commandes manuelles :**

Vérification des opérations manuelles suivantes :

- Mise en service / hors service
- Arrêt du signal sonore
- Réarmement

#### **Détecteurs**

(Nettoyage des détecteurs par le constructeur tous les 2 ans) :

- Vérification de l'état et nettoyage si nécessaire
- Vérification fonctionnelle de tous les détecteurs

Vérification des reports d'indicateurs d'action

#### **Détection multi ponctuelle :**

- Contrôle et dépoussiérage du réseau de prélèvement
- Test de l'arme d'obturation du réseau

#### **Détecteur autonome déclencheur (DAD) :**

- Vérification aspect
- Vérification de l'alimentation (secteur utilisation, batterie)
- Vérification fonctionnelle des organes commandés
- Réarmement (interne et externe)

### **Déclencheur manuel :**

Nettoyage et essai

### **Lignes de détection :**

Contrôle des paramètres électriques (tension, courant, impédance, etc.)

### **Sorties :**

Contrôle spécifique à chaque installation (report d'informations diverses, commandes des automatismes, etc.)

## **TEXTES REGLEMENTAIRES**

- ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE « **REGLEMENT DE SECURITE CONTRE LES RISQUES D'INCENDIE ET DE PANIQUE DANS LES CONSTRUCTIONS** »
- **REGLE APSAD R7.**
- **NORME NF S 61-933- SSI – Règles d'exploitation et de maintenance**

## **Nos points forts sont :**

- certifications nécessaires.
- on a toutes les compétences pour entretenir votre matériel.
- On dispose d'une organisation fonctionnelle dédiée à la maintenance des SSI.
- Nous assurons des interventions rapides et adaptées aux besoins.
- Nous avons une organisation d'approvisionnement en pièces de rechange.

## **NOS SERVICES**

- Maintenance préventive et corrective des systèmes de sécurité incendie (Détection incendie) ;
- Etude / conception (étude des risques, plans, calculs) des systèmes de sécurité incendie ;
- Installation des systèmes de sécurité incendie
- Fourniture des accessoires des systèmes de sécurité incendie ;

Contactez- nous en cas de besoin

GSM : 212 6 64 52 51 85/ 212 6 55 41 58 44



[www.somika.ma](http://www.somika.ma)



[Somika99@outlook.fr](mailto:Somika99@outlook.fr)

[Carmenkossir@gmail.com](mailto:Carmenkossir@gmail.com)

[Somengenering24@gmail.com](mailto:Somengenering24@gmail.com)